

**Allocution de S. E. Mme Laura BAEZA,
Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie**

**Lancement officiel des programmes d'appui
aux PME tunisiennes de la BERD**

Hôtel Résidence

Le 27/03/2013

Monsieur le Ministre des Finances, (*M. Hakim Ben Hamouda*)

Madame la Chef du bureau de la BERD en Tunisie, (*Mme Marie Alexandra Veilleux*)

Mesdames et Messieurs les représentants des différentes institutions financières,

Chers collègues du corps diplomatique,

Chers invités,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Madame Marie Alexandra Veilleux, le chef du bureau de la BERD à Tunis pour m'avoir invité à prononcer quelques mots en ouverture de cette cérémonie qui marque le démarrage officiel du programme d'appui aux PME tunisiennes.

Ce programme est un bel exemple de coopération entre nos deux institutions qui démontre à nouveau tout l'intérêt que porte l'Europe au développement rapide et harmonieux de l'économie tunisienne.

Je voudrais faire un retour en arrière, début 2011, juste après la Révolution tunisienne pour illustrer ce que je viens de dire.

En effet c'est dès le mois de mars 2011 que la Commission européenne, le Conseil européen et le Service Européen d'Action Extérieure ont soutenu la proposition d'extension des investissements de la BERD au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Cette idée sera reprise par le G8 au Sommet de Deauville en mai 2011.

L'Union européenne matérialisera son appui financier à l'opération par la signature d'un accord de subvention à la BERD dès le mois d'octobre 2011.

Cet accord d'un montant de 5 millions d'euros permet le financement des activités que nous lançons officiellement aujourd'hui en Tunisie, ainsi que dans les autres pays de la région (Maroc, Jordanie, Egypte...).

L'instrument de financement que nous utilisons pour cette opération est la Facilité d'Investissement Voisinage (FIV) qui permet de mixer des subventions de la Commission européenne et des prêts des institutions financières publiques européennes, pour les rendre plus attractifs pour les pays bénéficiaires.

Ces programmes d'appui au secteur privé permettent d'améliorer, par une assistance technique appropriée les compétences et le savoir-faire au sein des PME tunisiennes. Ils viennent ainsi compléter les autres programmes d'appui de l'UE au secteur privé tant aux entreprises industrielles PCAM, que l'appui au système recherche-innovation du PASRI ou le nouveau programme d'appui aux entreprises de services qui est sur le point de démarrer.

Au-delà des programmes en cours, nous venons d'engager une phase de réflexion pour préparer un nouveau cadre d'appui au secteur privé à partir de 2015.

Nous avons lancé dans cette perspective une consultation des acteurs du secteur privé en Tunisie le mois dernier afin de mieux définir les besoins, les attentes. Il s'agit tout autant d'améliorer nos appuis à l'évolution de l'environnement des affaires, que de l'accès au financement ou de l'assistance technique aux entreprises.

De nombreuses idées intéressantes ont vu le jour et nous devons tous ensemble, institutions de développement, acteurs privés et pouvoirs publics, tirer toutes les leçons du passé, succès et échecs afin de relever les défis du moment.

La synergie des actions de l'UE et de la BERD est en cours, je suis convaincue qu'elle ne fera que se renforcer dans l'avenir pour le plus grand bénéfice de la Tunisie.

Permettez-moi donc de conclure mon propos, en félicitant chaleureusement les équipes de la BERD pour le travail remarquable déjà réalisé sur le terrain pour renforcer la compétitivité des PME tunisiennes à un moment clé pour l'économie et l'avenir du pays.

Je vous remercie.